

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :

Le club d'échecs du Foyer Rural de Lavérune organise au château de Lavérune :

Le 2nd Open Jeune d'Echecs de Lavérune réservé aux joueurs de catégorie maximum Minimes ayant un classement inférieur à 1400 ELO

les **5 et 6 octobre 2019**

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la **FIDE** .

Les appariements se font au **Système Suisse intégral**

(forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait **contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription**.

Article 3 :

Cadence : 50mn+10s/coup

Article 4 :

Horaire de Jeu :

- le **5 octobre 2019**, ronde 1 à 10h00, ronde 2 à 13h, ronde 3 à 15h30,
- le **6 octobre 2019** : ronde 4 à 10h00, ronde 5 à 13h, ronde 6 à 15h30

Vérification des licences et clôture des inscriptions :

- le **5 octobre 2019 à 9h30**

Clôture du Tournoi : le **6 octobre 2019 à 19h**

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

- **12€**

Répartition des Prix La liste des prix figure en annexe, avec **affichage dans la salle de tournoi avant la 3^{ème} ronde**. Modalités d'attribution des prix : **non-cumulables, catégories, pas de système Hort (à la place)**.

La présence du joueur est indispensable, lors de la remise des prix, pour que celui-ci obtienne sa récompense.

Article 6 :

Départage des ex æquo : **Buccholz tronqué, Cumulatif, Performance**

Article 7 :

Particularités locales :

- exclusion après 2 forfaits
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la Commission Nationale de Discipline de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- buvette installée loin de la salle de jeu
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : Fabrice TUR, Arbitre Fédéral Open 1

Arbitre adjoint : Valentin Colle, Arbitre de club

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

TUR Fabrice

**TOUT JOUEUR ABSENT DE SON
ECHIQUIER 15 MINUTES
APRES LE LANCEMENT DE LA RONDE
PAR L'ARBITRE
PERDRA SA PARTIE PAR FORFAIT**